

- Plusieurs projets de l'ACDI portent sur les ressources naturelles et l'environnement, entre autres, la mise en valeur des forêts de feuillus, la gestion durable des ressources naturelles au Honduras, ainsi que la conservation et l'aménagement à Arenal au Costa Rica (maintenant terminé). Des fonds pour la gestion de l'environnement ont été mis sur pied pour le Honduras, le Nicaragua, le Salvador et le Costa Rica, à la suite de la conversion de la dette au titre de l'aide publique au développement canadienne. Cet argent est affecté à des projets qui favorisent la saine gestion des ressources naturelles, la protection de l'environnement et le développement durable.
- Le Canada apporte également son concours à la Commission centraméricaine de l'environnement et du développement, et continue d'appuyer les activités environnementales de nombreuses ONG canadiennes, menées avec la collaboration de leurs homologues centraméricaines.
- Les programmes de l'ACDI sont axés sur les pays les plus touchés par la pauvreté, dont le Honduras, le Nicaragua, le Guatemala et le Salvador.
- Grâce à des échanges de créances contre des programmes de développement dans certains pays latino-américains, le Canada a remis depuis 1992 environ 84 millions de dollars dûs par des pays d'Amérique centrale. En 1997, le Canada a contribué pour 8 millions de dollars au Fonds d'urgence centraméricain de la Banque mondiale pour aider à l'allègement des dettes.
- Le Canada a lancé un appel en vue d'un allègement rapide des dettes du Nicaragua et du Honduras dans le cadre de l'initiative de réduction de la dette de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international pour les pays pauvres très endettés.